

# Comité régional tripartite en logement



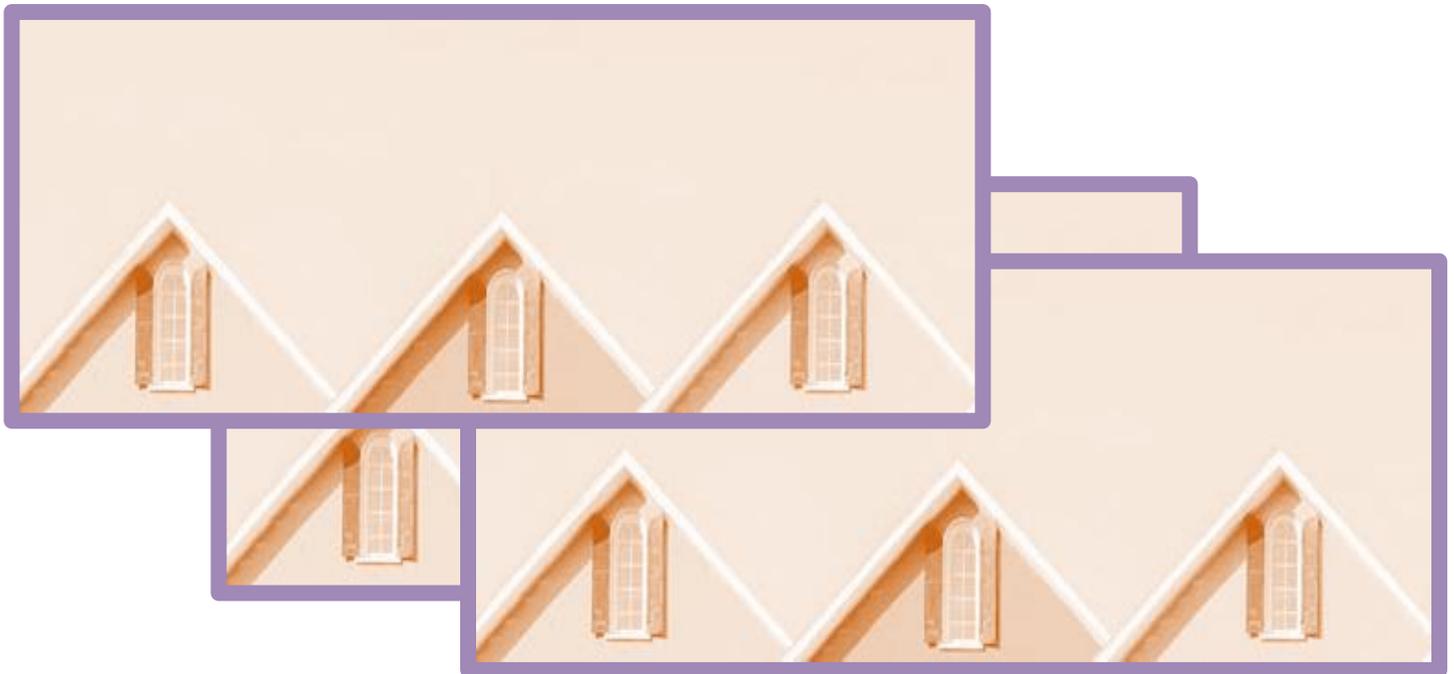
APNQL



SAC



SCHL



## Rapport annuel 2022-2023

Approuvé le 17 mai 2023

## Contexte

Ce rapport résume les activités réalisées par le Comité régional tripartite en logement (CRTL) au cours de l'année 2022-2023 ainsi que les grandes orientations qui guideront ses actions en 2023-2024.

Le CRTL regroupe des représentants de l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador (APNQL), de Services aux Autochtones Canada (SAC) et de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Le Comité existe, dans sa forme actuelle, depuis 2005. Sa mission est de soumettre des recommandations aux autorités respectives des 3 parties dans le but de favoriser l'amélioration des conditions de logement des membres des Premières Nations.

Les activités du CRTL sont régies par un cadre de référence qui prévoit la tenue d'au moins 3 rencontres par année. Le Comité identifie des enjeux régionaux et en fait le suivi au moyen d'un plan d'action approuvé en début d'année. Il mise sur le partenariat, la dissémination de l'information aux communautés et organismes des Premières Nations, les échanges et le maillage pour faire progresser les dossiers d'intérêt mutuel.

Le dernier Plan d'action du Comité couvrait une période de 2 ans (2021-2023) et s'intégrait à la Stratégie régionale qui elle-même découle de la mobilisation qui s'est amorcée en 2017 dans le cadre de la réforme du logement et de l'infrastructure. Le Plan d'action est formé de 3 axes :

1. Plus de compétences et de capacités à tous les niveaux avec innovation;
2. Plus de fonds et plus d'options de financement avec innovation;
3. Plus d'autonomie chez les Premières Nations avec innovation.

### **Une année de transition !**

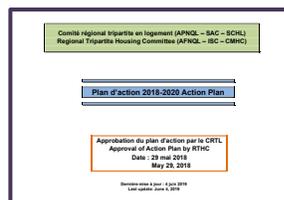
L'année 2022-2023 marque la fin du second Plan d'action du Comité depuis l'élaboration de la Stratégie régionale sur le logement et l'infrastructure. Il s'agit aussi d'une année charnière alors que les activités reprennent peu à peu leur cours normal après 2 années fortement marquées par les restrictions imposées par la pandémie. Cette dernière a eu un impact sur toutes les sphères de la société. Le retour à une "nouvelle normale" est un fait marquant de la dernière année.

L'année 2023 coïncide avec une nouvelle mouture du Plan d'action du CRTL. Le Plan achevé en mars 2023 fut rédigé avec le souci que ses actions contribuent à améliorer la capacité de résilience des communautés des Premières Nations au Québec dans le but de minimiser les impacts d'événements tels la COVID-19. Le nouveau Plan qui s'amorce poursuivra dans cette lignée et dans celle de la poursuite de la mise en œuvre de la Stratégie régionale sur le logement et l'infrastructure.

# Principales réalisations en 2022-2023

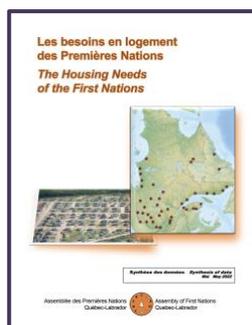
## Activités régulières

Mise en œuvre du Plan d'action 2021-2023.



Bulletin *Écho de l'habitation autochtone*, revampé avec inclusion de nouvelles sections : Histoires à succès et Capsules d'information des partenaires.

Publication d'informations pertinentes sur la page du CRTL intégrée au site internet de l'APNQL et dissémination aux communautés et organismes des Premières Nations.



Dissémination des rapports individuels sur les besoins en logement de chaque Première Nation avec les plus récentes données recueillies. [Logement - APNQL](#)

Collaboration à la tenue de la rencontre régionale sur le logement, divisée en deux parties : virtuellement en mai 2022, suivie d'une rencontre en présentiel en septembre 2022.

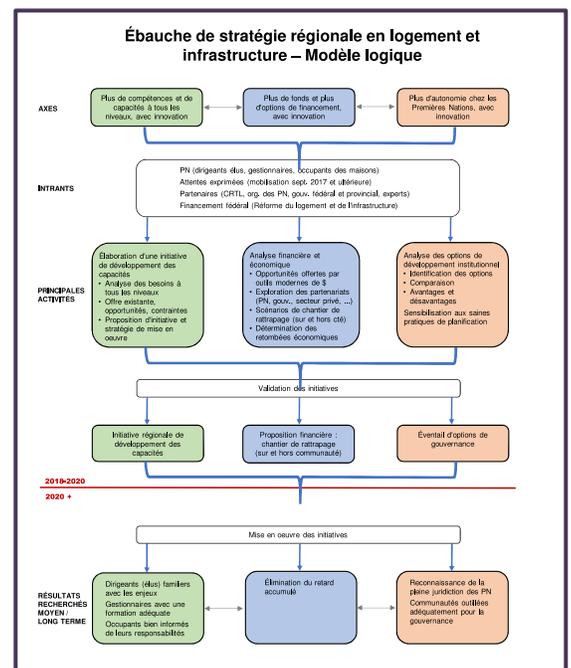


Révision à la hausse des subsides alloués par l'Initiative logement dans les réserves et les communautés de SAC suite notamment aux représentations faites par les partenaires à la table du CRTL relativement aux préoccupations exprimées par les Premières Nations.

## Actions stratégiques

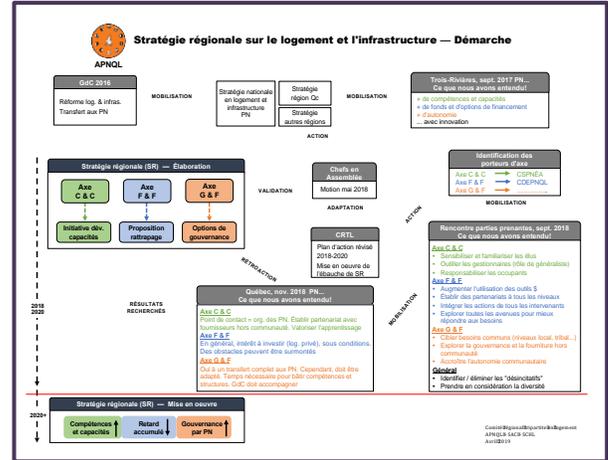
Stratégie concertée pour poursuivre l'élaboration et la mise en oeuvre de la Stratégie régionale en logement et infrastructure.

- Partenariat avec le Conseil scolaire des Premières Nations en éducation des adultes (CSPNÉA) dans la mise en oeuvre de l'axe *Compétences et capacités* de la Stratégie régionale.
- Partenariat avec la Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador (CDEPNQL) dans le développement et la mise en oeuvre de l'axe *Financement et gestion financière* de la Stratégie régionale, qui est entré dans une deuxième phase avec la mise en place d'un Centre d'expertise en littératie financière et habitation.



## Activités d'encadrement

Poursuite de la mobilisation régionale.



Renforcement de la collaboration SCHL-SAC en construction, rénovation et renforcement des capacités pour mieux répondre aux besoins des Premières Nations et optimiser les ressources.

## Collaboration avec les organisations

Partenariat avec le Conseil scolaire des Premières Nations en éducation des adultes (CSPNÉA) dans la mise en œuvre du programme de formation des gestionnaires de l'habitation, de la communauté de pratique en habitation (CoPH) et du Point de contact en habitation (PoCH), etc.



Partenariat avec les conseils tribaux dans la mise en œuvre du projet-pilote de groupe de ressources techniques en habitation (GRTH).



## Comité régional tripartite en logement (CRTL)



Partenariat pour appuyer et supporter les tables régionales en habitation.



Partenariat pour collaborer avec la SÉDAC dans la mise en oeuvre de son modèle stratégique.



Amorce des discussions avec le Centre de transformation du logement communautaire (CTLC) visant à augmenter l'offre de logement.



Poursuite de la discussion avec le syndicat Unifor en prévision d'une contribution éventuelle dans un projet significatif pour les Premières Nations au Québec dans le domaine du logement et de l'infrastructure. En novembre 2021, dans le cadre du Grand cercle économique des Peuples autochtones et du Québec, Unifor a pris l'engagement ferme de *"contribuer concrètement à la mise en oeuvre de solutions à l'épineux dossier de la crise du logement qui sévit dans les communautés autochtones au Québec."*



# Grandes orientations pour 2023-2024

L'année 2023-2024 est la première de la période couverte par le nouveau Plan d'action biennal du CRTL. Outre les activités régulières, les dossiers suivants seront au centre des préoccupations du CRTL.

## Poursuite de l'élaboration et de la mise en oeuvre de la Stratégie régionale

Trois activités majeures se déploieront au cours de l'année :

■ Poursuite de la mise en oeuvre de l'initiative de renforcement des capacités;

**Plus de compétences et de capacités à tous les niveaux avec innovation**

■ Deuxième phase de développement de l'axe financier avec la mise en place d'un centre d'expertise en littératie financière et habitation (CELFH);

**Plus de fonds et plus d'options de financement avec innovation**

■ Analyse des options de développement institutionnel en fonction des avancées des 2 autres axes de la Stratégie.

**Plus d'autonomie chez les Premières Nations avec innovation**

Le Comité continuera, au besoin, de définir les mandats, de les coordonner et d'en faire le suivi. Il fera rapport à ses autorités et tiendra les Premières Nations informées tout au long du processus.

## Mise en oeuvre des programmes découlant du Budget fédéral 2022

**Investir dans le logement abordable pour les communautés autochtones**

L'accès à un logement sûr et abordable est essentiel en vue d'améliorer les résultats de santé et sociaux et d'assurer un avenir meilleur pour les communautés et les enfants autochtones. C'est la raison pour laquelle le gouvernement fédéral a engagé plus de 2,7 milliards de dollars pour soutenir le logement dans les communautés autochtones depuis 2015.

■ Faisant fond sur ces investissements, le budget de 2022 propose de verser 4 milliards de dollars supplémentaires sur sept ans, à compter de 2022-2023, à Services aux Autochtones Canada et à Relations Couronnes-Autochtones et Affaires du Nord Canada afin d'accroître les travaux visant à combler les lacunes en matière de logement dans les communautés autochtones comme suit :

- Un financement de 2,4 milliards de dollars sur cinq ans pour soutenir le logement des Premières Nations dans les réserves;
- Un financement de 565 millions de dollars sur cinq ans pour soutenir le logement dans les communautés des Premières Nations autonomes et tribulaires de droit issu de traités modernes;
- Un financement de 845 millions de dollars sur sept ans pour soutenir le logement dans les communautés inuites;
- Un financement de 190 millions de dollars sur sept ans pour soutenir le logement dans les communautés métisses.

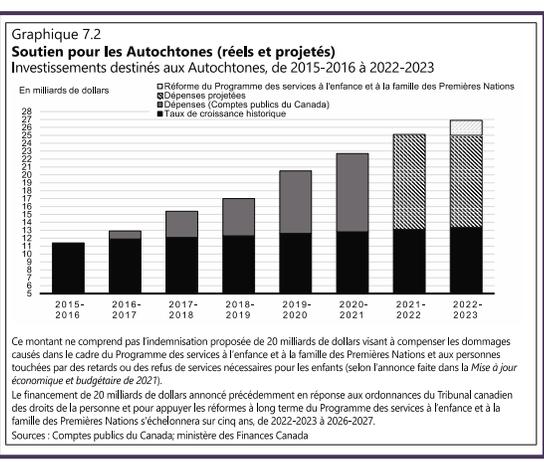
Le gouvernement s'attache également que les peuples autochtones, où qu'ils vivent font face à des obstacles à l'accès à un logement abordable qui leur sont propres.

■ Le budget de 2022 propose d'investir 300 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2022-2023, par l'intermédiaire de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, afin d'élaborer conjointement et de mettre sur pied une stratégie de logement autochtone en milieu urbain, rural et nordique.

En plus de ces nouveaux investissements, le gouvernement fédéral affectera 2 milliards de dollars des 20 milliards de dollars prévus pour la réforme à long terme du Programme des services à l'enfance et à la famille des Premières Nations afin de répondre aux besoins en matière de logement des enfants des Premières Nations une fois qu'une entente de règlement définitive aura été conclue.

Ces mesures se traduiront par un financement combiné de 6,3 milliards de dollars sur sept ans pour l'amélioration et des logements et l'augmentation de l'offre de logements pour les Autochtones au Canada.

Des investissements additionnels en logement sur une base pluriannuelle furent annoncés lors du dépôt du Budget fédéral 2022. Des détails de mise en œuvre sont attendus. La collaboration à la mise en œuvre des programmes découlant des fonds en logement se poursuivra. Nous nous assurerons que l'information soit bien communiquée aux Premières Nations et aux organisations. Il faut aussi préparer le terrain, en permanence, en vue d'une éventuelle réallocation des



fonds nationaux. De telles réallocations ont eu lieu par le passé, et la région a pu en bénéficier en raison, entre autres, d'un plan d'action bien établi à l'avance.

## Poursuite des initiatives amorcées

Le partenariat se poursuivra avec les organisations concernées par la mise en œuvre des projets visant le renforcement des capacités des Premières Nations dans le domaine de l'habitation.

- Programme de formation des gestionnaires de l'habitation (attestation d'études collégiales), communauté de pratique en habitation (CoPH) et Point de contact en habitation (PoCH).
- Projet-pilote de groupe de ressources techniques en habitation (GRTH).
- Tables régionales en habitation.
- Initiatives de la SÉDAC.
- Fonds en fiducie pour le développement de lots administré par la SÉDAC.
- Engagement du syndicat Unifor en prévision d'une contribution éventuelle dans un projet significatif pour les Premières Nations.
- Programme de stage du Centre de transformation du logement communautaire (CTLC).

Le Comité prendra une décision au sujet de sa stratégie de communication en vue d'une mise en œuvre au courant de l'année.

## Rencontre régionale annuelle

La rencontre régionale sur le logement organisée par l'APNQL se tiendra à nouveau en 2023-2024. Deux étapes sont envisagées : en virtuel au mois de septembre et en présence au mois de novembre.

## Veille stratégique

Le CRTL demeurera à l'affût de tout développement dans les dossiers qui ont un intérêt pour la région. Il continuera de faire des recommandations en conséquence (ex. : le déploiement du Budget fédéral 2022 (investissements pluriannuels) et son arrimage aux priorités régionales, l'évolution postpandémie et ses effets possibles sur les enjeux en logement propres aux Premières Nations, la réforme du logement, la mise en œuvre du Plan d'action découlant de l'Exercice de réflexion approfondie sur le logement des Premières Nations (Deep Dive), la réallocation de fonds nationaux, l'augmentation des coûts de construction et les enjeux d'assurance habitation).

## Ce rapport fut adopté par les membres coordonnateurs du CRTL le 17 mai 2023.

Les documents produits par le CRTL peuvent être consultés en ligne à l'adresse suivante :

<https://apnql.com/fr/comite-regional-tripartite-en-logement/>

<p><b>Pour L'APNQL</b> <u>Membre coordonnateur</u> Lance Haymond, Chef</p> <p><u>Membre conseiller</u> Guy Latouche</p>	<p><b>Pour SAC</b> <u>Membre coordonnateur</u> Bruce Labrador, dir. infras.</p> <p><u>Membres conseillers</u> Johanne Verville André Dansereau Nathalie Spénard Éric Bouchard (DGSPNI)</p>	<p><b>Pour la SCHL</b> <u>Membre coordonnateur</u> Pierre Bélanger, dir. log. PN</p> <p><u>Membres conseillers</u> Ina Wielinga Jean-François Samuel</p>
---	--	--